



REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 62

juillet 2021

1961-2021 : Front uni contre l'extrême droite

TRAVAILLEURS, ENSEIGNANTS, ETUDIANTS TOULOUSAINS !

- Contre la dictature des Généraux factieux,
- Contre la menace du fascisme en France,
- Pour les libertés et la Démocratie,
- Pour imposer la PAIX en Algérie,

PARTICIPEZ MASSIVEMENT A LA GREVE GENERALE D'UNE HEURE

décidée par les Organisations Syndicales le LUNDI 24 AVRIL

ASSISTEZ TOUS A LA

Grande Manifestation

LUNDI 24 AVRIL à 18 H. PLACE du CAPITOLE

Le Front Syndical Commun :

Les Unions départementales C.G.T. C.F.T.C. C.N.T. La fédération de l'Education Nationale, le Syndicat National des Instituteurs, le Syndicat National de l'Enseignement Secondaire, le Syndicat National de l'Enseignement Technique, le Syndicat National des Chercheurs scientifiques, le Syndicat Général de l'Education Nationale, le Syndicat Régional de l'Enseignement Technique (Force Ouvrière), l'Association Générale des Etudiants de Toulouse, la Confédération Générale de l'Agriculture (réunifiée),

L'appel du Front syndical commun à la manifestation du 24 avril 1961 à Toulouse contre le putsch des généraux à Alger.



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE
Tél. : 05 61 23 35 77
Email : irhs.mp@orange.fr - Web : irhs-midi-pyrenees.com

Prix : 5 €

Directeur de publication : Alain Raynal
Mise en page : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Impression : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Numéro CPPAP : 0423 G 93025

Lors de la manifestation
du 12 juin 2021 à Toulouse
(photo UD-CGT 31)

→ Sommaire

Edito page 3

L'invité

Jaurès et la propriété sociale : genèse d'une pensée originale
Par Alain Boscus page 4

Témoignage

Toulouse 1961-1962 : Ripostes étudiantes
au putsch d'Alger et attentats fascistes page 8

Syndicalisme et Service public.

IDHS des Hautes-Pyrénées
Le transport ferroviaire : les trains spéciaux page 10

Rencontre-débat

La Commune de Paris, brève mais féconde page 11

Livre

« Temps de révoltes » en Aveyron page 12

La vie des instituts

Tarn-et-Garonne :
Livre : Cent ans de syndicalisme en Tarn-et-Garonne .. page 14

Bulletin d'adhésion 2021

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

Adhésion individuelle

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...)

Organisation
Adresse
Code postal Ville
Adresse mail :@.....

J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
et je m'abonne à la revue trimestrielle de l'Institut Régional
(prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel27 € Soutien*50 € (ou plus)
Collectif55 € Soutien*100 € (ou plus)

Je m'abonne seulement à la revue trimestrielle de l'Institut Régional : 15 €

Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien
ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE
Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de :
IRHS-CGT Midi-Pyrénées



ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour
le bien-être de la communauté de l'aéronautique
et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, **collective ou individuelle**,
en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,05 € / appel
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

→ Le vent mauvais...

“ Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, alors que le général de Gaulle reconnaît l’aspiration du peuple algérien à l’indépendance, un groupe de généraux tente un coup d’État militaire à Alger contre la République. Face à ce putsch fasciste, la riposte populaire est immédiate, unie et massive.

Soixante ans plus tard, jour pour jour, une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d’un millier d’autres menacent, par un texte publié dans « Valeurs actuelles », d’intervenir violemment pour « un retour de l’honneur et du devoir ». Des dirigeants d’extrême droite applaudissent à cet appel de nostalgiques du coup d’État militaire.

Certes, les contextes sont différents et l’histoire ne se répète pas. La méconnaissance, l’effacer et l’oublier peuvent toutefois nous entraîner vers de nouveaux drames et de gravissimes reculs de civilisation. Le rôle des Instituts CGT d’histoire sociale nous rappelle ces risques et nous alerte. Des pourfendeurs de la démocratie, racistes et haineux, restent les invités réguliers de certains médias télé.

Le 25 mars, des militants d’extrême droite dont un ancien élu RN s’introduisent violemment dans le siège de la Région Occitanie lors d’une assemblée plénière. Ces derniers temps, des agressions et des saccages de locaux associatifs ou syndicaux se répètent dans le Gard, à Béziers et à Perpignan. Le vent mauvais d’une réaction brune souffle sur tout le pays, et au-delà.

Le 12 juin dernier, la riposte démocratique ne se fait pas attendre. A l’appel de très nombreuses organisations syndicales, politiques, associatives, des dizaines de milliers de personnes manifestent dans 150 villes pour les libertés et contre les idées d’extrême droite.

Face aux agressions et provocations perpétrées dans la région, le Comité régional CGT d’Occitanie et l’UD-CGT des Pyrénées-Orientales appelaient à manifester ce samedi 3 juillet à Perpignan. Le but : alerter sur le piège tendu au monde du travail par les partis et les groupuscules d’extrême droite. « Ils sont les partisans des politiques les plus libérales qui soient [...] Ils se placent toujours du côté du patron contre l’ouvrier, du côté de l’ordre établi contre les manifestations et les grèves, du côté de la répression contre les revendications ». L’extrême droite, insistent les syndicalistes, crée une division artificielle entre travailleurs en promouvant des propositions racistes. « Alors que le monde du travail doit être uni et solidaire contre les grandes puissances de l’argent, de la spéculation et contre un patronat qui confisque le fruit de la richesse créée par le travail ».

Que, sans cesse, cela soit rappelé et expliqué. ”

Alain Raynal
Président IRHS CGT

Retrouvez ce numéro de Repères ainsi que les précédents numéros en téléchargement sur notre site :

www.irhs-midi-pyrénées.com

→ Jaurès et la propriété sociale : genèse d'une pensée originale

Par Alain Boscus

Dans le cadre du chantier engagé sur « syndicalisme et services publics », il nous a semblé utile de connaître la pensée et les écrits de Jean Jaurès selon qui l'appropriation collective directe et la redistribution des richesses sont à la base de tout progrès social.

Maître de conférences en histoire à l'université de Toulouse-Jean-Jaurès, Alain Boscus, également conseiller de l'IRHS, a contribué à l'édition de deux volumes, « Le militant ouvrier » et « Le socialisme en débat » parmi les dix-sept que totalisent les Oeuvres de Jean Jaurès, éditées chez Fayard.

« Il n'y a pas d'idéal plus noble que celui d'une société où le travail sera souverain, où il n'y aura ni exploitation ni oppression, où les efforts de tous seront librement harmonisés, où la propriété sociale sera la base et la garantie des développements individuels ».

Parmi tant d'autres, cette phrase de Jaurès résume sa pensée profonde. Selon lui, la propriété est le « nœud du

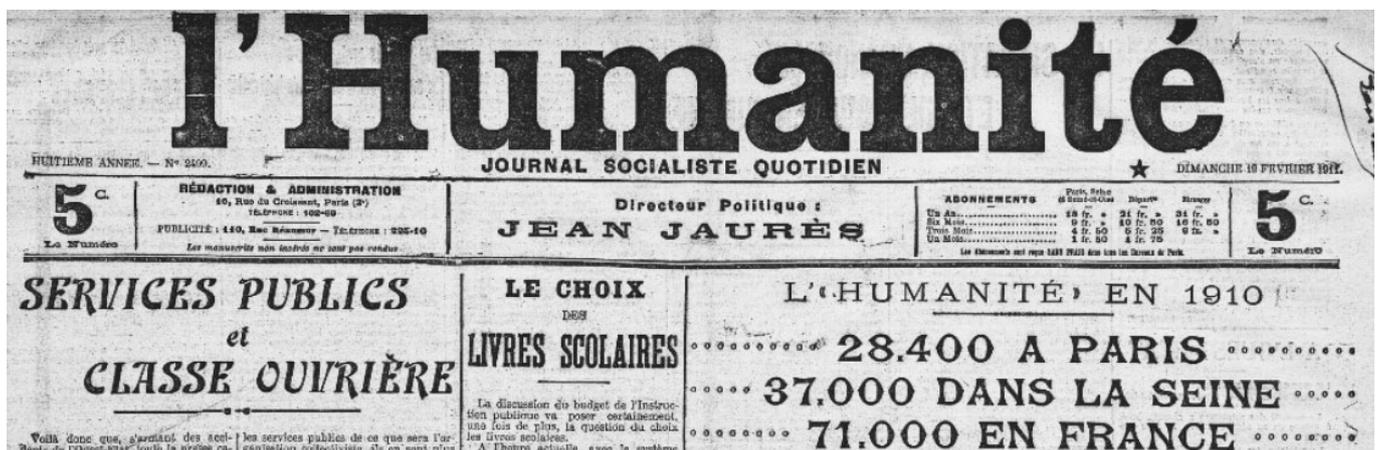
socialisme », « le fond même de l'histoire », « la question essentielle », « le ressort du système ». Mais avait-il pour autant des conceptions originales en la matière ? A-t-il fait évoluer la pensée que les socialistes d'avant 1914 avaient du collectivisme ? Les formes et possibilités d'appropriation ou de socialisation des richesses qu'il a entrevues méritent-elles que l'on s'y intéresse encore de nos jours ?

Jaurès a été très tôt attentif aux conséquences néfastes de la domination économique et sociale d'une poignée de possédants sur la masse des individus². Préoccupé par le décalage entre les discours républicains et les faits, acteur du mouvement ouvrier, fin connaisseur de l'histoire de la Révolution française, admirateur de Rousseau, lecteur de Proudhon et des socialistes dits « utopiques », il a toujours pensé que c'était à la société d'organiser les formes et les relations de propriété. Comme tout collectiviste, il condamne la propriété privée dès lors qu'elle permet l'exploitation. Avant même son

entrée en socialisme, il avait perçu les conséquences néfastes de la propriété privée : séparation des hommes d'avec les choses ; division des hommes entre eux ; négation d'une large part d'humanité ; source d'inégalités d'avoir, de pouvoir, de savoir et de valoir. Il s'agit là d'un thème central de son œuvre et de l'histoire du socialisme : il ne peut y avoir, il n'y aura pas de transformation de la société sans appropriation sociale de la richesse créée et des moyens de production, d'échange et de crédit. Le germe de la rupture doctrinale avec les radicaux étant tôt planté, celle-ci sera plus nette encore après son engagement socialiste définitif.

L'État au service de l'ordre...

Globalement, les socialistes d'avant 1914 s'opposent à tout renforcement de la puissance coercitive et économique de l'État, soutien indéfectible du capital. Les réflexions et propositions héritées



Article de Jean Jaurès, Services publics et classe ouvrière, « L'Humanité », 19 février. 1911.

de 1848 se révèlent difficilement assimilables. Des nationalisations spécifiques et ponctuelles peuvent être immédiatement revendiquées pour régler une question particulière (la puissance trop grande des sociétés minières ou les difficultés récurrentes d'une compagnie ferroviaire, par exemple), mais les nationalisations comprises comme une politique de collectivisation des biens et des richesses, ne peuvent être mises en œuvre qu'après la prise du pouvoir révolutionnaire ; et elles ne constituent qu'une des formes possibles de cette collectivisation.

Avant 1900, Jaurès partage ces vues et il continuera par la suite à leur conférer une part de vérité. Son analyse de l'État (qui évolua elle aussi) le pousse en ce sens. L'État est « le serviteur de l'ordre actuel », « le gardien d'une classe », écrit-il à diverses reprises en 1895. « Le grand capital dicte et les scribes, je veux dire les législateurs, écrivent » renchérit-il fin juin 1897 ; et lorsqu'il se transforme en « État-Patron », l'État, « force réactionnaire », est encore « subordonné aux lois du capital » et « n'est qu'un patron comme les autres ». A priori, on ne peut donc le classer dans le camp des réformateurs sociaux ni dans celui des « étatistes »³. Il ne détache pas la « politique de réalisations » dynamique qu'il envisage de la transformation sociale complète à laquelle il aspire, et il l'ouvre sans dogmatisme à des modalités d'appropriation sociale fort diverses qu'il touche de près lors des discussions amenant à la création de la Verrerie ouvrière d'Albi.

Les reproches qu'il formule à l'encontre de la doctrine individualiste et libérale portée par les radicaux sont d'une grande clarté. La clarification faite par Millerand à Saint-Mandé et acceptée par presque toutes les tendances a simplifié la question : nul ne peut se dire socialiste « sans réclamer la transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale »⁴. L'année suivante, il précise : « [...] il ne suffit pas, pour



Affiche d'une œuvre théâtrale du début des années 1920. (DR)

arracher le peuple à sa détresse, les producteurs à leur sujétion, la société présente à sa corruption et à son désordre, de répéter comme des formules magiques, les mots de liberté, d'égalité et de fraternité; il faut se demander quelles sont les conditions économiques, quel est le régime du travail, quelle est la forme de propriété qui permettrait aux hommes d'être réellement libres, réellement égaux, réellement frères »⁵. C'est sur ces fondements là qu'il s'oppose aux autres doctrines ou « options pratiques » qui entendent concurrencer à l'époque le socialisme : « solidarisme », « socialisme d'État », « socialisme libéral », « coopérativisme ».

L'évolution du système capitaliste, les progrès de la concentration industrielle et financière, sa critique de l'homo oeconomicus irréel des libéraux l'amènent à se prononcer dès le milieu des années 1890 en faveur de socialisations partielles. Mais ce n'est qu'après le tournant du siècle qu'il souscrit à des nationalisations en tant que politique de changement menée dans le cadre de la société capitaliste elle-même. De fait, son adhésion au collectivisme suscite intérêt autant qu'il surprend et irrite.

Propriété sociale et souveraineté nationale

Il relie le statut de la propriété à la souveraineté nationale, les deux se trouvant à la croisée de tous les pouvoirs. Chez lui, le principe général n'est pas l'État, mais la nation⁶. « Organe du progrès général », c'est par elle et en elle qu'il convient d'universaliser la propriété puisque la possession privative de celle-ci conduit à privatiser les pouvoirs qui en découlent.

La maturité croissante du mouvement ouvrier lui paraît fournir le contrepoids nécessaire à un État dont il presse la croissance. La « noblesse morale » du prolétariat est l'antidote à la « perversion du sens moral » de « cette société finissante ». Après avoir joué un rôle révolutionnaire, la bourgeoisie lui paraît en déclin et la complexité du changement social induit, selon lui, une démarche « étapiste » propre à « introduire dans la société d'aujourd'hui des formes de propriété qui la démentent et la dépassent ». Une démarche qu'il tenta de théoriser à



Suite →

l'orée du siècle en forgeant le concept d'« évolution révolutionnaire »⁹.

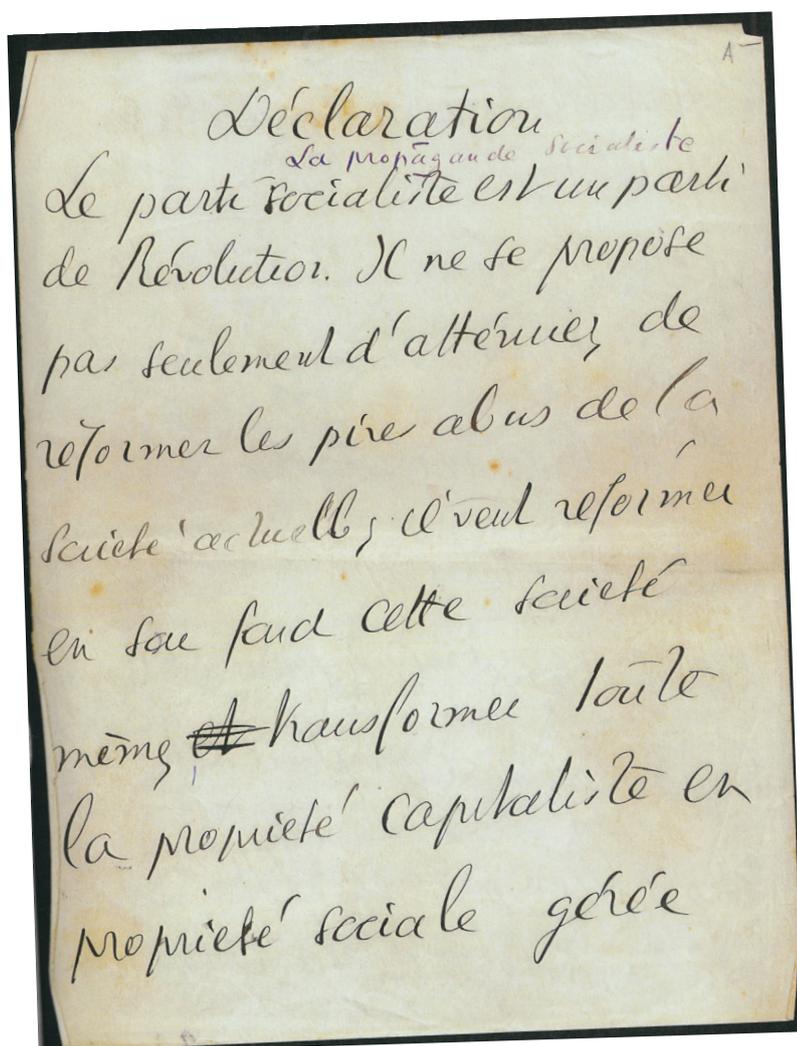
Dès avant 1900, il entrevoit les potentialités d'un État social et démocratique, mais sans trop saisir encore la façon dont l'État pourra précisément devenir social et démocratique. Il propose des réformes à visée collectiviste : retour à la nation des mines, de la Banque de France, des chemins de fer, monopole d'importation des blés et monopole de

l'alcool et des raffineries de sucre, etc. C'est de plus en plus en termes législatifs que ces revendications de propriété sont formulées. Il s'oppose à la privatisation des phosphates algériens et aux spoliations des terres et richesses indigènes dans les colonies. Il s'interroge aussi sur les nouvelles activités liées aux services ; cela le conduira ultérieurement à demander le transfert d'autres secteurs dans le giron public (compagnies d'assurances, forces

hydrauliques, messageries maritimes, etc. ; vignes même, en 1907, en réponse à la crise du Midi viticole).

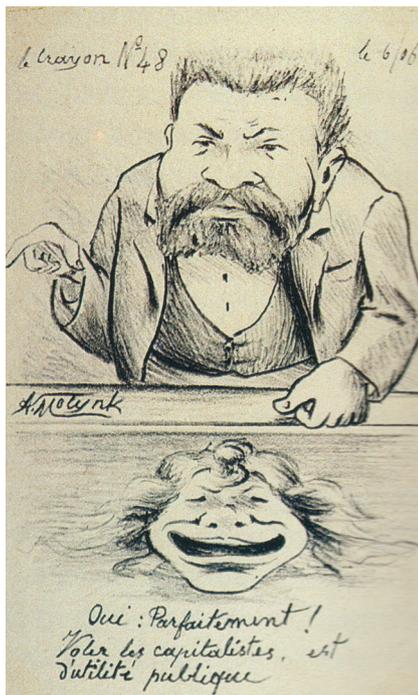
Il sait pourtant que ce ne sont que des palliatifs ou des expédients, car la solution socialiste ne réside pas dans ces monopoles et « retours à la nation » : « [...] il en sera ainsi tant qu'une oligarchie détiendra la propriété, c'est à dire le pouvoir¹⁰ [...] ». D'autant que ces mesures ne relèvent pour lui d'aucun « fanatisme doctrinal » et qu'il demeure très hostile à un socialisme d'État qui pourrait « donner à quelques hommes une puissance auprès de laquelle celle des despotes d'Asie n'est rien ».

Bien que favorable à l'extension maximale du domaine public collectivement approprié et géré, il est surtout intéressé par l'étape intermédiaire. Il formule très concrètement d'autres propositions (le crédit agricole, l'impôt progressif sur le revenu) qui, jointes aux revendications plus classiques relatives à l'amélioration des conditions de travail et de vie (salaire minimum, système de sécurisation sociale), le classent un peu à part de ses camarades socialistes et de la nébuleuse transformatrice alors à l'œuvre¹¹. Du coup, il opte pour des formes diverses d'appropriation sociale, par le biais d'un État plus riche, moins lié aux classes dominantes et démocratiquement géré. Bras armé légitime de la nation, l'État pourrait redistribuer la richesse créée et empêcher que les inégalités se perpétuent. Ce n'est encore qu'une sorte d'exploration puisqu'il n'en fait pas la théorie, mais son approche transformatrice d'ensemble lie bien



De la main de Jaurès, page 3 du manuscrit original de la motion Tarnaise discutée au congrès de la SFIO de 1908.

« Oui : parfaitement ! Voler les capitalistes est d'utilité publique », Carte postale de 1906, par Molynek, un caricaturiste très anti-jaurésien et anti-collectiviste...



propriété collective et propriété sociale, entendue comme « propriété de transfert » permettant d'assurer sécurité et protection aux non-propriétaires¹². Il amène donc à penser ensemble les deux faces de la socialisation : en amont par appropriation collective directe des moyens de production et d'échange, et en aval par redistribution indirecte sous différentes formes des richesses accumulées (extension des droits sociaux, fiscalité progressive, augmentation du budget de l'État par l'impôt sur la rente, sur le capital et sur les successions, système du loyer-acquéreur, extension des formes de copropriété collectives, notamment à la campagne, etc.).

Avec ses amis collectivistes, il met l'accent sur la face amont de la production et de la société socialiste ou communiste (qui vise le but et trace le chemin à emprunter tout de suite) ; avec ses interlocuteurs réformateurs, il insiste sur la face aval de la redistribution (qui répond aux urgences des situations difficiles et engage des « réformes de structure »).

Etendre au maximum la propriété collective et les services publics

C'est dans cette unité de pensée dynamique qu'il faut chercher l'originalité jaurésienne car, prises individuellement, les avancées qu'il propose ne le distinguent pas vraiment. L'impôt progressif sur le revenu, par exemple, n'a rien de spécifiquement socialiste¹³. Il en est de même des retraites ouvrières et paysannes. Ce qui le différencie cependant des autres collectivistes et réformateurs, c'est qu'il prend de front toutes ces questions, en même temps et en les faisant converger vers le même but de ce que l'on nomme aujourd'hui les « communs »¹⁴. C'est de plus, chez Jaurès, la constance de ces combats et leur insertion dans une démarche collectiviste d'ensemble en construction qui anticipe l'importance des problèmes nouveaux posés par l'extension en cours de la société salariale. C'est ainsi qu'il opte en 1910, à propos des retraites, en faveur de la cotisation, créatrice d'un véritable droit nouveau. Jaurès a donc bien contribué à enrichir le sens du verbe « socialiser » : étendre au maximum la propriété collective et les services publics, mais aussi prélever et redistribuer une bonne part de la richesse produite par le biais de politiques soucieuses du sort des plus modestes et par la mise en place d'un système complet d'assurances sociales sur la base de droits-crédances conçus comme des droits de propriété. À la fois pragmatiques et théoriques, les réponses qu'il a apportées sont au fondement des politiques économiques et sociales de gauche ultérieures, et l'État social d'après 1945 doit beaucoup à cette façon de penser « la marche au socialisme » et « la participation directe du prolétariat à la puissance économique », de sorte que nous pouvons donner une réponse affirmative aux trois questions posées au tout début de cet article.

Alain Boscus

1- Cet article reprend en les remaniant une partie des idées développées dans la préface au tome 5 des Œuvres de Jean Jaurès, *Le socialisme en débat. 1893-1897*, Édition établie par Alain Boscus, Fayard, 2018, 668 p.

2- Son manuscrit sur la question religieuse et le mouvement social (1891) et sa thèse latine sur les origines du socialisme allemand en portent témoignage, de même que son riche et complexe rapport à Marx et à son œuvre, notamment le *Capital*, « livre vigoureux et algébrique » qu'il lit en février 1890. Et l'on pourrait citer, concernant cette question cruciale de la propriété, les nombreux textes plus ou moins fondamentaux qui jalonnent et précisent par la suite sa pensée, de ses premiers textes théoriques au précieux chapitre X de l'Armée nouvelle (1910), en passant par ceux qui sont rassemblés dans le volume 5 des Œuvres, sans oublier d'autres écrits, fort nombreux, repris plus tard dans *Études socialistes* ou, encore éparés, issus de discours de congrès, de discussions parlementaires et de prises de position ponctuelles portant, après la création de la SFIO, sur la défense et l'extension des « services publics » (cf. *Roland Trempe et Alain Boscus (dir.), Jaurès et l'État, actes du colloque des 9 au 10 octobre 1997*, Castres, Centre national et musée Jean Jaurès, Paris, Cahiers Jaurès n° 150, octobre-décembre 1998 et Jean-Pierre Machelon, « L'idée de nationalisation en France de 1840 à 1914 » dans *Administration et contrôle de l'économie. 1800-1914*, Genève, Droz, 1985, p. 1-46).

3- Il souhaite la démocratisation de l'État et des quelques sociétés « publiques » existantes et exige l'extension des droits des salariés du secteur public (droit de grève, par exemple).

4- « Libre discussion », *La Dépêche*, 4 juin 1896.

5- C'est Jaurès lui-même qui souligne ; « Dans l'Hérauld », *La Dépêche*, 18 mars 1897.

6- Tels Jules Roche, Yves Guyot, Léon Say, Paul et Anatole Leroy-Beaulieu. Il décèle chez eux et dans leurs propos cet « extrémisme politique » et cette « médiocrité scientifique » que David Spector relève sans peine aujourd'hui (David Spector, *La gauche, la droite et le marché*, Paris, Odile Jacob, 2017, p. 119-120). Pour l'heure, il s'intéresse à des économistes que l'on n'appellerait pas encore « hétérodoxes ». Il lit *La Revue d'économie politique* cofondée par Charles Gide en 1887 et il prend appui sur divers auteurs : André Lichtenberger, Henry Michel, Charles Andler, Émile Durkheim, Gabriel Deville. Il ne s'en tient nullement aux « classiques » nationaux (Proudhon, Blanqui, Fourier, Malon) ni d'ailleurs à Marx et Engels ; leur œuvre, dit-il, ne renferme pas « tout le collectivisme », contrairement à ce qu'affirme Guesde.

7- Pour s'en convaincre, il suffit de lire les chroniques sociales de la *Revue politique et parlementaire* et les articles économiques du *Temps*, ou des ouvrages parus peu après ; par exemple ceux de Léon de Seilhac (*Le monde socialiste*, 1904) et Maurice Bourguin (*Les systèmes socialistes et l'évolution économique*, 1904) qui s'emploient à le résumer sans trop de ménagement. A noter aussi que Jules Huret lui demande de rédiger la préface de sa grande Enquête sur la question sociale en Europe.

8- Contrairement à ce que pense Anne Fretel, dans « L'association comme réponse à la question sociale du XIXe au XXe siècle : », *Revue de la régulation* [En ligne], 2 | 1 Janvier / January 2008, mis en ligne le 18 février 2008, consulté le 13 février 2015.

URL : <http://regulation.revues.org/1942>. En cela, il est d'accord avec les socialistes de son temps, tel Bebel pour qui « la source du droit n'est pas l'État ; c'est la société », et avec lui nombre de républicains authentiques (cf. August Bebel, *La femme dans le passé, le présent et l'avenir*, traduction française par Henri Ravé, Georges Carré, 1891, rééd. Genève, Slatkine, 1979, p. 251).

9- Ce thème a été renouvelé par Jean-Paul Scot, *Jaurès et le réformisme révolutionnaire*, Paris, Seuil, 2014.

10- *La Lanterne*, 30 août 1897.

11- cf. Christian Topalov (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

12- En ce domaine, après les recherches de Robert Castel sur la société salariale, c'est à Philippe Chanial que nous devons les premières réflexions dans « La propriété sociale contre l'État. Jaurès, le collectivisme et l'association », *Contretemps* n° 5, septembre 2002, p. 152-165.

13- L'impôt progressif sur le revenu, par exemple, n'a rien en lui-même de socialiste. Tout impôt, même, est « un prélèvement des classes dominantes sur les classes asservies », et ceux « qui s'en tiennent à la réforme fiscale n'aboutiront à rien » (*La Dépêche*, 10 février 1897). Il en relève cependant la « noblesse » et souhaite faire jouer en faveur du bien commun sa « fonction supérieure et civilisatrice ».

14- Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 2014.

→ Toulouse 1961-1962

Ripostes étudiantes au putsch d'Alger et attentats fascistes

En pleine guerre d'Algérie, alors que le général de Gaulle reconnaît l'aspiration du peuple algérien à l'indépendance, un groupe de généraux tente dans la nuit du 21 au 22 avril 1961 un coup d'état militaire à Alger contre le gouvernement de la République. Face au coup de force fasciste et pour la paix en Algérie, la riposte populaire est rapide et massive. Des manifestations et des grèves à Toulouse et dans toutes les villes de France sont organisées à l'appel des syndicats de salariés et d'étudiants réunis dans un front commun, des forces de gauche et d'associations des Droits de l'homme.

Jusqu'à la fin de la guerre, des nostalgiques de l'Algérie française et activistes de l'OAS opèrent sur le territoire national par des attentats fascistes, comme à Toulouse le 17 janvier 1962 contre le siège de l'UNEF.

Alors jeune étudiant à Toulouse, l'historien Rémy Cazals participe activement aux différentes manifestations. Il prend des notes sur le vif et témoigne par écrit. Un document d'époque qu'il nous autorise à reproduire¹. Une manière originale et vivante de retracer cette histoire.

« Avant même la grande manif du 24 avril 1961 contre le putsch des généraux à Alger, mais sans pouvoir préciser la date exacte, une grève étudiante unitaire s'était produite contre l'augmentation du prix des repas aux « restaus U » et l'insuffisance du logement pour étudiants. Même la corpo de Droit s'y était associée ! Un meeting nous réunissait dans la grande salle du Sénéchal. Meeting perturbé par un groupe venu crier : « Les cocos à Moscou ». Réponse : « À Madrid les fafas ». Ils ont balancé des pétards dans la salle. Nous les avons expulsés et je me souviens de mon copain mazamétain Michel C. s'imposant devant eux en brandissant une chaise qu'il n'aurait pas hésité à fracasser sur quelques crânes. Précisons que la salle était contiguë à un poste de police dont nous n'avons aperçu aucun représentant pendant toute la bagarre. Le 24 avril 1961, j'ai participé à la grande manif contre le putsch des généraux. La manif s'est heurtée d'abord à un groupe Algérie française, puis aux CRS. Nous avons crié « OAS assassins », « Le fascisme ne passera pas », « Paix en Algérie », « Né-gociations ». Nous avons distribué des tracts aux passants, les invitant à se joindre à nous. Réponse d'une femme : « Vous feriez mieux d'être à l'école. » L'objectif des manifestants était la paix en Algérie, pas de casser des vitrines ou du mobilier urbain. Nous savions que nous nous exposions à prendre des coups et nous les avons pris sans nous plaindre. Lors d'une de ces manifs, les CRS ont chargé à vélo, mais plusieurs ont fait la culbute et j'ai constaté que l'expérience n'a pas été renouvelée.



Appel intersyndical commun à la manifestation à Toulouse pour le 1^{er} mai 1961.

Le Front syndical et les Comités anti-fascistes ont organisé une grande manif pour le 1^{er} mai 1961. J'ai encore conservé des tracts pour appeler à une manif le 22 novembre au « square du Capitole, sur les lieux du dernier attentat fasciste ». Des attentats au plastic avaient en effet été perpétrés à Toulouse comme à Paris.

Le 17 janvier 1962, à la suite du plasticage du siège de l'UNEF à Toulouse (AGET, Association générale des étudiants de Toulouse, rue des Lois), grève générale des étudiants et des professeurs de la fac des Lettres. Nous essayons d'entraîner les étudiants d'un cours de Droit et nous sommes accueillis par la formule habituelle : « Les cocos à Moscou », mais aussi par « ti-ti-ta-ta » (= Al-gé-rie fran-çaise), sous les applaudissements du professeur. En Lettres, devant l'amphi Marsan, une étudiante me réprimande : « Vous me privez du cours délicieux de Monsieur D... Vous croyez avoir compris la politique, mais mon père lui-même qui a 50 ans n'a pas encore compris. »

Une bagarre devant le siège de l'AGET

J'ai noté la date : le 3 avril 1962. Sortant de la fac des Lettres vers midi et me dirigeant vers le restau U de la rue des Lois, je vois un attroupement insolite et une bagarre. Je confie ma montre à ma compagne et je m'avance. Une dizaine de gros types sont en train de tabasser un garçon membre des Jeunesses communistes que je connais. J'essaie de le protéger ; trois fois je suis roulé par terre et frappé, pendant qu'une centaine de spectateurs crient « OAS assassins » pour m'encourager. Depuis les bureaux de l'AGET, on a téléphoné à la Bourse du Travail (qui n'est pas très éloignée) et au poste de police. Quand on entend le cri « Les prolos arrivent », le commando tabasseur s'enfuit. Je ne suis pas sérieusement touché : un genou enflé, quelques égratignures, une oreille en sang. Un autre étudiant, L..., a saigné

davantage. Il y a une petite tache sur le trottoir, et un militant convaincu a écrit, juste à côté : « Voilà ce que les fascistes ont fait. » Vingt minutes après la fin de la bagarre, des policiers arrivent par la rue des Lois. L'un d'eux court devant en brandissant son revolver. Voyant que les autres suivent au pas nonchalant à trente mètres en arrière, il s'arrête et les attend. Les étudiants applaudissent leur arrivée. Les policiers disent : « Pas de manifestation, laissez-nous faire. » Les agresseurs sont déjà loin. Conclusion d'un policier à propos des étudiants : « Ils ne sont bons qu'à ça, tous les mêmes, à causer des emmerdements. » Un naïf ou un plaisantin dit à haute voix devant le sang de L... : « On a tué un poulet ici ? » Il se fait vertement réprimander par les pou..., par les policiers.

Monter la garde

Fin 1961 et début 1962, Philippe Wolff (professeur d'histoire) et Georges Viers (professeur de géographie) ont pris à la faculté des Lettres de Toulouse des positions courageuses contre l'OAS. Dans le contexte d'attentats de l'époque,

la peur de représailles a conduit des étudiants de la faculté à envisager une surveillance des habitations personnelles des deux professeurs. Elle a pu être effective pour celle de Georges Viers qui habitait une maison individuelle, mais pas pour Philippe Wolff qui résidait dans un immeuble. Étudiant en histoire, j'ai été chargé de l'organisation et du « recrutement », parfois difficile, ce qui impliquait de ma part une large participation aux nuits de garde. Pendant deux mois environ, au printemps 1962, les étudiants, par groupes de quatre, se relayaient et « montaient la garde » dans la maison de M. Viers. Je ne me souviens pas des noms de tous, sauf de Michel C. et de Michelle B. Il n'y a eu aucun attentat, mais une des équipes a pu signaler aux pompiers un début d'incendie dans le quartier. Pendant ce temps, à Paris, diverses opérations de même type étaient montées, en particulier dans la librairie de François Maspero. »

Rémy Cazals



Appel de la Fédération du PCF de Haute-Garonne à la manifestation contre l'OAS du 22 novembre 1961

1- Témoignages et documents sur le site des l'Association des Amis de Jean Jaurès à Toulouse : <https://amisdejaures-toulouse.info/>

→ Le transport ferroviaire : les trains spéciaux, le « parc P »

Dans le cadre de l'appel à projet « Syndicalisme et services publics » lancé par l'IDHS national, l'équipe de l'IDHS des Hautes-Pyrénées s'est engagée dans un travail d'archive et de recherche autour de la défense du transport ferroviaire public qui a permis à des centaines de milliers de pèlerins de se rendre chaque année à Lourdes. La rédaction d'une communication est en cours, l'édition d'un ouvrage est prévue pour 2022.

Si les Hautes-Pyrénées peuvent évoquer pour certains les stations thermales et touristiques pyrénéennes, il est bien un endroit connu sous tous les cieux c'est Lourdes et les pèlerinages auxquels participent des millions de pèlerins en provenance de 70 pays. Venu de tous les continents par air, mer, par la route et pour les plus vaillants (du moins physiquement) empruntant chemins et sentiers pour parvenir à destination. Il est cependant un moyen de transport que nul ne peut contester et qui emporte le plus fort courant de transport, c'est celui réalisé par le chemin de fer. La SNCF assurait, notamment dès après la Libération, ce service

public qui transporte des centaines de milliers de pèlerins chaque année par trains spéciaux, des « rames P » (P pour Pèlerins) pour cette clientèle particulière dont une des caractéristique est que ces rames sont composées notamment de voitures-ambulances eu égard aux malades et handicapés. Il convient de noter que l'utilisation par la SNCF du « parc P » permettait également d'organiser des trains spéciaux scolaires, celui du transport de voyageurs étrangers (salariés saisonniers notamment) ou encore comme renfort au moment des grands départs de vacances à l'occasion des fêtes de Noël, de Pâques ou au sport d'hiver. Ainsi, la mission principale du transport public ferroviaire assume pleinement son rôle de satisfaire des besoins sociétaux, du moins jusqu'au... début du commencement...!

Au début des années 1970, la direction de la SNCF transfère et confie à l'atelier de l'entretien de Tarbes et de Lourdes la maintenance du « parc P ».

Suivant les années, (avant la crise sanitaire) Lourdes reçoit entre 5 et 6 millions de visiteurs-pèlerins dont près de 70 000 malades. Les trains

spéciaux, le parc P devenu au fil du temps les trains de groupe transportent bon an mal an plus de 500 000 pèlerins sur 1 million 200 mille pèlerins qui se rendent à Lourdes par le train.

« L'embellie » si tant est qu'il y en ait eue une, va se traduire par des annonces contradictoires et sournaises de la part de la direction de la SNCF qui va mener un travail de sape pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée d'un démantèlement progressif de l'entreprise nationale sous les directives européennes avalisées dans leur totalité par les gouvernements successifs.

Il faudra toute la force mobilisatrice des cheminots et notamment des syndicats CGT des cheminots, des usagers et leurs associations pour faire reculer la direction de la SNCF et obtenir quelques avancées sans pour autant parvenir à mettre un frein définitif aux restructurations et suppressions de postes caractérisées par les contrats de plan Etat/SNCF.

C'est dire la « voie » divergente qui existe entre le syndicalisme CGT qui se positionne pour maintenir et développer un grand service public du ferroviaire et une direction générale, aux ordres du pouvoir politique en France sur les injonctions européennes, dont la seule stratégie consiste à terme à un abandon du service public au profit du secteur privé. L'exemple des trains de pèlerins à destination de Lourdes est édifiant. L'édition d'une « communication » pour cette année, puis d'un ouvrage en 2022 sont en cours de recherches, d'études et de réalisation.



7 octobre 1988. Manifestation des cheminots en gare de Lourdes à l'occasion de la fin du pèlerinage du « Rosaire ». (Photo IDHS-CGT 65)

Jean-Luc Ambrosini
Président de l'IDHS CGT
des Hautes-Pyrénées

→ La Commune de Paris, brève mais féconde

Invité par les Amis de Jean Jaurès à Toulouse et l'IRHS-CGT, Jean-Louis Robert, président d'honneur des Amies et Amis de la Commune de Paris a retracé l'histoire de cette révolution ouvrière, en 1871, et sa politique audacieuse pour la condition ouvrière et pour les libertés. Des mesures qui inspirent aujourd'hui les revendications du mouvement social.

« La Commune de Paris est une démocratie inédite. »

Alors que le bicentenaire de la mort de Napoléon a donné lieu à des commémorations officielles et à une certaine réécriture de l'Histoire, le 150^e anniversaire de la Commune de Paris -et des autres Communes de France- a été totalement escamoté au sommet de l'Etat. Ce qui rend d'autant plus nécessaires les initiatives qui rappellent et analysent cette période courte mais fondamentale de l'histoire du peuple de France.

Ce fut le cas le 9 juin dernier, à la Bourse du travail de Toulouse, avec le débat « La Commune de 1871 : un projet, un héritage, un espoir ». Une soirée en partenariat avec les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871,

les Amis de Jaurès à Toulouse, et l'IRHS-CGT.

En ouverture de l'initiative, Rémy Pech retrace le bref épisode insurrectionnel de la Commune de Toulouse, son instigateur Armand Duportal. (Lire l'article publié dans Repères 59 d'octobre 2020).

Puis, l'universitaire Jean-Louis Robert, développe longuement les trois dimensions de l'insurrection populaire parisienne. La Commune est patriotique : elle refuse l'abandon de l'Alsace et de la Moselle à la Prusse et le pouvoir officiel est jugé « capitulard ». La Commune est républicaine : elle s'oppose à la majorité monarchiste élue aux élections législatives de février 1871 et entretient « un conflit très fort » avec ce pouvoir installé à Versailles. La Commune est sociale, voire socialiste : alors que le Second Empire a été une période d'industrialisation, et donc d'essor de la classe ouvrière, les communards revendiquent « un travail rémunéré à son juste prix ». Jean-Louis Robert retrace le fil des événements, depuis le petit matin de ce 18 mars 1871 lorsque l'armée de Thiers pénètre dans Paris et monte sur la butte Montmartre, voulant s'emparer des canons que le peuple de la capitale et sa « garde nationale », mobilisés

contre les troupes prussiennes, ont à leur disposition. Mais les soldats de Thiers, malgré l'ordre de faire feu, ne tirent pas sur la foule et fraternisent même avec elle. C'est le début de la Commune. Celle-ci ne durera que 72 jours et s'achèvera le 28 mai, réprimée dans le sang par les armées d'Adolphe Thiers. Les exécutions sont sommaires. Aucune liste des fusillés n'est établie et on ne connaît pas le nombre de victimes. Peut-être douze mille. Peut-être trente mille. Malgré sa brièveté, l'écho de la Commune de Paris résonne encore, un siècle et demi plus tard, et sa force symbolique irrigue toujours le mouvement social, à l'opposé d'une histoire dominante qui cherche à l'évacuer de la mémoire collective. En peu de temps la Commune a accompli une œuvre importante dans le domaine social. Jean-Louis Robert énumère quelques unes des mesures de suite appliquées : les ateliers abandonnés par les patrons sont réquisitionnés et donnés en gestion aux associations ouvrières ; un droit du travail commence à voir le jour ; un service médical gratuit est instauré ; des écoles sont ouvertes ; des logements vides sont réquisitionnés pour les personnes sans abri ; les



Lors de la soirée du 9 juin 2021 dans la salle Jean Jaurès de la Bourse du Travail de Toulouse (Photo UD-CGT 31)

Suite →

→ « Temps de révoltes »
en Aveyron

objets déposés au mont-de-piété sont restitués gratuitement...

La Commune s'avère aussi une expérience démocratique audacieuse, souligne Jean-Louis Robert. Aux élections organisées dès le 26 mars sont élues non pas des notables mais des personnes peu connues, qui partagent les préoccupations du peuple parisien. Dans le 13^e arrondissement est aussi élu un ouvrier hongrois, Frankel. S'il ne possède pas la nationalité française, il partage au quotidien, considère-t-on, les conditions de vie des Parisiens et son élection est validée. Les communards, poursuit l'historien, s'inspirent de Rousseau pour qui la vraie démocratie ne s'exerce que si le peuple reste souverain. Certes, les femmes n'ont pu voter ce 26 mars car le temps a manqué pour établir de nouvelles listes électorales, mais elles jouent un rôle important dans les assemblées populaires où elles sont aussi nombreuses que les hommes et où elles revendiquent une réorganisation du travail. La place des femmes ne se limite pas ici à la figure emblématique de Louise Michel.

La Commune a aussi œuvré pour la liberté de conscience grâce à la séparation des églises et de l'État. Elle a aboli symboliquement la peine de mort en brûlant le bois de la guillotine devant la statue de Voltaire. Et dans des situations dramatiques, alors que les Versaillais sont aux portes de Paris, les communards s'efforcent de maintenir l'activité des théâtres, donnés en gestion aux associations d'artistes. La Commune considèrerait que, même en période de crise, la culture est essentielle.

Bruno Vincens

Ancien journaliste et membre de la direction nationale du SNJ-CGT, Roger Lajoie-Mazenc vient de publier un nouvel et important ouvrage consacré aux actrices et acteurs de 150 ans d'histoire sociale et syndicales en Aveyron. Cet utile document qui comprend de nombreuses biographies conduit le lecteur dans les manifestations, meetings et grèves des différents lieux emblématiques de luttes et mobilisations populaires dans le département.

Cela a été dit et écrit à travers les âges sous de multiples formes: « la connaissance du passé est une nécessité absolue pour comprendre le présent et préparer l'avenir ». Il s'y ajoute le « devoir de mémoire » envers toutes celles et tous ceux, qui avant nous, ont fait cette histoire.

C'est avec cette démarche que s'est engagé Roger Lajoie-Mazenc, qui vient, en ce printemps 2021, après 60 ans d'édition, de publier son 28^e livre intitulé « **Temps de révoltes** » avec en sous-titre « **Aveyronnais en lutte, des femmes, des hommes, damnés de la terre ou premiers de corvée, pour que revienne le temps des cerises** ». Il signe là son dernier ouvrage, aboutissement de 25 ans de recherches sur le syndicalisme en Aveyron.

Petit-fils, fils et orphelin de mineurs de Decazeville, ancien journaliste en responsabilité de l'édition de l'Aveyron de « La Dépêche du Midi », syndicaliste engagé, élu au comité national du SNJ-CGT, qui mieux que Roger Lajoie-Mazenc pouvait restituer ces "Temps de révoltes" qui ont martelé un siècle et demi d'histoire sociale d'un

département pilote en matière de syndicalisme ?

« *Alors que trop de gens brocardent les syndicalistes, que trop de poncifs altèrent les actions* », c'est l'invitation à une appropriation collective d'une histoire sociale, celle « *des damnés de la terre aux premiers de corvée* ». Ici poussent des histoires oubliées, là refont surface les événements qui ont laminé l'humain.

La fusillade du Gua (1869), l'affaire Watrin à Decazeville (1886) inscrivent l'Aveyron dans les grands combats de la classe ouvrière. Le mouvement ouvrier puis la CGT y trouvent leur ferment. De la première grève à Decazeville (1867) à la crise industrielle majeure touchant la Bosch-Rodez et la SAM-Viviez en ce printemps 2021, on emprunte, de meetings en manifs, les sillons creusés par des générations de prolétaires. On manifeste à Millau, Decazeville, Rodez, Saint-Affrique, Capdenac, Viviez, Villefranche, Séverac, Aubin, Cransac, Marcillac, Firmi, Roquefort...

Parmi les anecdotes, voici les cabaniers des caves de Roquefort, là les gantières, ici la fièvre des barrages, là le déménagement d'EDF, ici un mineur de 70 ans, ou un métallurgiste de 77 ans, ici la Vierge rouge, là les cathos de la CGT ou encore le « Bulletin rouge » des hussards noirs, ici la grande grève de Millau, celle de la faim à Decazeville, les cobayes de la reconversion manquée, la terreur de la désindustrialisation, l'étendard du « Tous Ensemble »...



Lors du 20^e anniversaire en 1981 de la grève des mineurs de 1961-1962. On reconnaît Henri Krasucki à la tribune.
Assis à gauche : Achille Blondeau secrétaire de la fédération du Sous-Sol ; à droite Francis Iffernet leader les mineurs des Cévennes ;
au centre, Georges Fontanier, secrétaire du syndicat des mineurs aveyronnais. (Archives Roger Lajoie-Mazenc)

Issus du pluralisme syndical, des témoins d'hier et d'aujourd'hui célèbrent des combats cabossant la vie quand elle ne s'y perd pas dans les catastrophes.

Au final, cet ouvrage recèle un riche répertoire digne d'une encyclopédie pour faire oublier que trop d'archives ont disparu et que les mémoires s'éteignent. Quoi de mieux qu'un livre pour ranimer la flamme ? « C'est fou comme il existe peu d'archives dans les syndicats, il y a beaucoup de vide selon les périodes. Cela n'a pas été facile de retrouver des informations », souligne Roger Lajoie-Mazenc.

En parcourant son ouvrage, on peut néanmoins mesurer l'énorme travail de recherche accompli pendant plus de 25 ans à travers tout l'Aveyron et au-delà. Grâce à la démarche de l'auteur, on y trouve à cheval sur un siècle et demi (1865-2021), la plupart des événements marquants, anecdotes et témoignages d'hier et d'aujourd'hui, des documents ou organigrammes concernant les principaux syndicats et leur historique, des archives papier, des photos, des

militants des unions locales et départementales. Le livre dans son ensemble totalise 552 pages et 45 chapitres, 270 photos dont 200 portraits, 480 biographies dont 40 grands témoins... L'auteur nous entraîne dans de multiples manifestations et meetings. Ils nous remémore ou nous fait découvrir des hommes et des femmes pleinement engagés. « C'est incroyable tout ce que ces gens ont fait dans les mines, la sidérurgie, la métallurgie, la ganterie, l'éducation, le bâtiment, le ferroviaire, la santé, La Poste, l'EDF... » reconnaît-il. Il nous fait découvrir avec passion des informations ou des événements multiples qui nous étaient jusqu'à ce jour inconnus en raison des disparitions d'archives dans nos syndicats ou unions locales.

C'est ainsi, par exemple, que pour l'Union Locale CGT de Capdenac, nous avons pu retrouver les noms des militants et responsables de notre syndicat depuis plus d'un siècle avec le rôle de chacun, des anecdotes, des témoignages, des photos de presse, concernant des manifestations ou des

événements importants dans notre ville. Ce passionnant ouvrage doit être considéré par les syndicalistes comme une source extraordinaire de données pour l'Aveyron et un outil indispensable mis à disposition des militants et passionnés d'histoire.

Il s'agit là sans aucun doute d'une œuvre d'intérêt général !

Jean-Jacques Delmas
Cheminot retraité et
militant syndicaliste CGT à Capdenac

Pour commander et recevoir l'ouvrage
« **Temps de révoltes** »
imprimé par AIS Imprimerie du Bassin,
écrire et envoyer un chèque
(21€ + 8 € si envoi par poste) à :
Roger Lajoie-Mazenc,
chemin des Coulons
12300 Firmi

→ Livre :

Cent ans de syndicalisme en Tarn-et-Garonne

Sous le titre : « Des femmes, des hommes et des luttes », l'IDHS CGT de Tarn-et-Garonne vient de publier le travail passionnant d'archive et de documentation accumulé ces dernières années et rédigé par Jean Saltarel pour retracer l'histoire du syndicalisme CGT dans le département. Une lecture utile pour aider les militants syndicaux à affronter les combats à venir. La parole à Jean Saltarel.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être un livre d'histoire au sens strict du terme. L'auteur que je suis reconnaît volontiers ne posséder ni la formation nécessaire à la pratique de cette discipline, ni les compétences pour la mettre en œuvre. Appartenant à la génération qui « a fait 68 » - durant mes études à Toulouse - j'ai été personnellement acteur de cette « histoire sociale » en Tarn-et-Garonne depuis bientôt 50 ans, depuis mon adhésion syndicale en 1972 et ma participation aux divers niveaux de la direction de l'Union Départementale : commission exécutive, bureau et secrétariat, mais aussi au Conseil de Prud'hommes et depuis 2008, fondateur et animateur de l'Institut d'histoire sociale CGT 82. Le parti pris de cette publication a consisté essentiellement à établir une chronologie des faits et événements qui ont marqué ce parcours centenaire de la CGT en Tarn et Garonne, en étant conscient qu'il y a des lacunes ou des oublis. Mais l'objectif premier a été de sortir de l'oubli ces centaines de femmes et d'hommes qui ont lutté au sein de leurs entreprises pour forger collectivement un avenir meilleur, animés par cette utopie qu'un autre monde est possible. Ils ont donné le meilleur

d'eux-mêmes, consacré leur temps et leur force pour faire vivre le syndicat, souvent au détriment de leur vie familiale, de leur déroulement de carrière et subissant la répression anti-syndicale de la part d'un patronat majoritairement hostile au fait syndical.

Il est notoire, que contrairement au personnel politique, les militants syndicaux ne laissent que peu de traces publiques de leur mémoire : ainsi à titre d'exemple, il est difficile de trouver une rue de Montauban au nom de l'un d'entre eux ; seul à ma connaissance - l'exception confirmant la règle - Marcel Guerret a cet honneur mais parce qu'il a eu un mandat politique comme député SFIO en 1936.

Pour effectuer ces recherches, j'ai eu recours à l'excellent travail de Patrice Garesio, auteur d'un mémoire de maîtrise sur « Mouvement syndical de 1904 à 1947 » (UFR d'Histoire, le Mirail 1997), qui fait toujours référence pour cette période. Le travail très fouillé d'Alain Aynié : « la vie syndicale en Tarn-et-Garonne de 1967 à 1978 » (UFR Histoire, le Mirail 2011) a été d'une grande utilité ainsi que les diverses publications de Jean-Paul Damaggio (Ed. La Brochure) pour la période du Front Populaire. Evidemment la consultation de « la Dépêche du Midi » et des « Nouvelles 82 » a permis de préciser des événements et des dates. Mais à ma grande surprise, ce sont les rares archives que possède l'Union départementale CGT qui m'ont permis de retrouver la plupart des luttes menées dans les entreprises pour les périodes postérieures à 1952. En effet, le registre des comptes-rendus des séances de la



Commission exécutives de 1952 à 1977, « miraculeusement » conservé malgré les divers déménagements (ou dégradations) des archives, constitue une richesse extraordinaire. D'autre part, j'ai pu également m'appuyer sur la série presque complète du mensuel « AGIR-CGT » édité par l'UD depuis 1983, qui s'achemine vers ses 40 années d'existence.

Que ce retour sur notre histoire commune, puisse nous aider à affronter les combats à venir, avec la conviction que la classe ouvrière est capable de relever les défis d'aujourd'hui, et remporter des victoires, comme ont su le faire nos prédécesseurs.

Jean Saltarel,
président de l'IDHS CGT 82.

L'ouvrage est à commander à :
l'UD CGT de Tarn-et-Garonne
17 rue d'Albert
82000 Montauban.
Au prix de 15 euros,
(plus 6 euros si envoi postal)
par chèque à l'ordre de
« Institut d'histoire sociale CGT
de Tarn-et-Garonne. »

Nos agences en Midi-Pyrénées

Albi

105, bd Soult 81000 Albi
Tél. 05 63 49 17 37

Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch
Tél. 05 62 62 38 46

Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 48 98

Castres

21, place Soult
81100 Castres
Tél. 05 63 35 70 27

Colomiers

10, passage du Ségala
31770 Colomiers
Tél. 05 34 55 30 45

Pamiers

21, rue de la République 09100 Pamiers
Tél. 05 61 68 77 67

Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes
Tél. 05 62 93 52 33

Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051
31069 Toulouse Cedex 7
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse
Tél. 05 34 66 60 20

JE CHOISIS UNE

VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire
0 dividende
100% solidaire

Santé

Retraite

Prévoyance



Scannez-moi
avec le lecteur de codes 2D
de votre téléphone

www.mutami.fr

mutami

Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

mutaero

Vous respirez la santé

www.mutaero.net



